

## OC Economie et droit

### OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de l'économie et du droit comme discipline complémentaire concerne les étudiants qui souhaitent posséder les rudiments nécessaires pour une compréhension des questions économiques et juridiques.

#### *Aptitudes*

L'élève sera capable

- d'appréhender et d'expliquer le fonctionnement de l'activité économique;
- d'analyser l'évolution de la pensée économique ainsi que les liens entre la société, les entreprises, l'État et la finance;
- de comprendre l'actualité économique et d'exercer un esprit critique face aux événements économiques et aux différentes politiques économiques entreprises par les gouvernements

### PROGRAMME 2018- 2020

Sur la base de l'actualité économique, articles de journaux, émissions ou documentaires, les événements économiques seront mis en lien avec l'économie politique et analysés.

Les étudiants présenteront des articles liés à l'actualité économique, expliqueront les éléments économiques nouveaux ou présenteront une entreprise de leur choix pour illustrer une problématique traitée en cours.

Au vu de l'actualité économique, des visites d'entreprises et des rencontres avec des chefs d'entreprises seront organisées.

En plus des sujets abordés en fonction de l'actualité, l'enseignement théorique contiendra notamment les thèmes suivants :

- L'entreprise : rôle économique (production de biens et services) – rôle social (création de revenus) – classification des entreprises – concentrations économiques – formes juridiques des entreprises – financement – gestion d'entreprise – marketing
- Les marchés : offre et demande – formation des prix – formes de marché – rôle de l'Etat dans le système
- Les revenus : revenu du travail – revenu des capitaux – revenu de l'entreprise
- Le revenu national : consommation – épargne – investissement
- Le système financier : fonctions de la monnaie – création monétaire – Banque nationale suisse – banques commerciales – bourse
- Les échanges internationaux et les relations monétaires internationales : politique commerciale – change
- Les finances publiques : budget – système fiscal